



disparitions de biens de succession (bijoux)

Par **karilla**, le **09/11/2011** à **21:50**

Bonjour!

Je viens d'apprendre que les bijoux de ma défunte mère auraient disparus! Je n'y crois pas bien sûr! Je suis enfant d'un 1ER lit et aucun contact positif avec le conjoint survivant et deux demi frères!

Les bijoux font partie des biens de la succession de ma mère!
quel recours vais je avoir pour ce recel de bijoux de ma mère?

Karilla.

Par **Domil**, le **09/11/2011** à **21:59**

Avez-vous des éléments pour prouver qu'il existait des bijoux à son décès ?

Par **karilla**, le **10/11/2011** à **01:03**

Je n'ai que quelques photos de ma défunte mère avec quelques uns de ses bijoux! Ce n'est pas moi qui possède les factures bien sûr!

Il y a aussi la bague de famille de ma grd mère maternelle qui devait être pour moi!(je vous explique: via mon avocat le conjoint survivant et les deux demi frères ont dit que les bijoux étaient passés ds l'incinérateur! Faux bien sûr!)

Plus les bijoux avaient été évoqués au rdv chez le notaire!

Quelques effets personnels féminins aussi étaient notés sur le projet de liquidation!(ceux ci soi disant ont été donnés a des associations! lol!!! infos via mon avocat récemment!

Ce notaire n'a pas respecté a temps mes requisitions d'instrumenter l'inventaire au domicile de ma mère! ceci en 2009! J en ai averti le procureur en juin dernier d'ailleurs!

J ai un avocat qui prends en main mon dossier!

Par **Domil**, le **10/11/2011** à **01:46**

[citation] Je n'ai que quelques photos de ma défunte mère avec quelques uns de ses bijoux! [/citation] ça ne veut pas dire qu'elle les avait encore à son décès

Par **karilla**, le **10/11/2011** à **02:10**

Je nai rien d'autres que voulez vous que je produise?
Alors adieu les bijoux de ma petite maman si j'ai bie saisi!
Quant a la notaire qui n'a as fait son travail?

Par **Domil**, le **10/11/2011** à **16:24**

C'est le problème des effets personnels. Il n'y a pas de liste, pas d'inventaire. On ne retrouve pas ce qu'on pensait trouver (et on les retrouve un jour, dans la succession d'une autre personne)